



Communauté de Communes du Réolais en Sud-Gironde

EPCI de 20 000 à 40 000 habitants en FPU

PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DU JEUDI 16 AVRIL 2026

SEANCE D'INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Mandature 2026-2032

* * *

Nombre de conseillers :

En exercice : 60

Présents : 57

Votants : 60

L'an deux mille vingt-six (2026), le seize (16) avril, à dix-neuf heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté (CdC) de Communes du Réolais en Sud-Gironde (RSG) s'est réuni à la salle Garonne de la Maison des Services Aux Publics de La Réole, dûment convoqué par M. Francis ZAGHET, Président en exercice.

Date de la convocation : 10 avril 2026

* * *

56 titulaires présents : M. Philippe CAMON-GOLYA (Maire d'Auros), Mme Isabelle SABIDUSSI (élue d'Auros), Mme Isabelle BARBE (Maire de Bagas), M. Dominique SAINT-ARAILLE (Maire de Barie), M. Richard GAUTHIER (Maire de Bassanne), M. Guy DUBOUILH (Maire de Berthez), M. David PAGNOCCA (Maire de Blaignac), Mme Laurence TOULLEC (Maire de Bourdelles), M. Yannick DUFFAU (Maire de Brannens), M. Yves DILLAR (Maire de Brouqueyran), M. Bastien MERCIER (Maire de Camiran), M. David GAUTHIER (Maire de Casseuil), M. Jérémie GAILLARD (Maire de Caudrot), Mme Emilie HOUDAYER (élue de Caudrot), M. Philippe DE BIASI (Maire de Floudès), M. Aurélien TAUZIN (Maire de Fontet), M. Frédéric PITEL (Maire de Fossès-et-Baleyssac), M. Philippe MOUTIER (Maire de Gironde-sur-Dropt), Mme Sandra MONERON (élue de Gironde-sur-Dropt), Mme Stéphanie MORILLON (Maire de Hure), M. Sébastien GOUDENECHÉ (Maire de Lamothe-Landerron), Mme Magali DELEPINE (élue de Lamothe-Landerron), Mme Bernadette COUSIN (élue de La Réole), M. Luc SONILHAC (élu de La Réole), M. Yann DAOOD (élu de La Réole), M. Christophe GARDNER (élu de La Réole), Mme Sophie VAULTIER (élue de La Réole), Mme Christine CABOS (élue de La Réole), Mme Sabrina BOMBART (élue de La Réole), Mme Sandra GRISEZ MENINI (élue de La Réole), M. Rémy BERTHONNEAU (élu de La Réole), Mme Sylvie VERDOUX (Maire de Les Esseintes), M. Cédric BECARY (Maire de Loubens), M. Emmanuel GIL (Maire de Loupiac-de-la-Réole), Mme Clara DELAS (Maire de Mongauzy), M. Patrick DEBRUYNE (Maire de Monségur), Mme Anne-Marie LABARBE (élue de Monségur), M. Sylvain PUCCI (élu de Monségur), M. Joël DOUX (Maire de Montagoudin), M. Philippe CORRIOLS (Maire de Morizès), Mme Christine LEBON (Maire de Noaillac), M. Francis ZAGHET (Maire de Pondaurat), M. Dominique TURBET DELOF (Maire de Puybarban), M. Jacky BRITTON (Maire de Roquebrune), M. Jean-Claude SIGNORE (Maire de Saint-Exupéry), M. Didier LECOURT (Maire de Saint-Hilaire-de-la-Noaille), M. Franck BOULIN (Maire de Saint-Laurent-du-Plan), M. Matthias ROBINE (Maire de Saint-Martin-de-Sescas), Mme Patricia LANQUETIN (Maire de Saint-Michel-de-Lapujade), M. Stéphane DENOYELLE (Maire de Saint-Pierre-d'Aurillac), Mme Myriam BELLOC (élue de Saint-Pierre-d'Aurillac), M. Yvon MARTIN (élu de Saint-Pierre-d'Aurillac), M. Damien SUADEAU (Maire de Saint-Sève), M. Philippe MOUTE (Maire de Saint-Vivien-de-Monségur), M. Henri JOANCHICOY (Maire de Sainte-Foy-La-Longue), M. Jérôme DANÉY (Maire de Savignac).

3 titulaires absents excusés ayant donné pouvoir à un autre titulaire : Mme Graziella CHIAPPA (élue de Gironde-sur-Dropt) à M. Philippe MOUTIER (Maire de Gironde-sur-Dropt) ; M. Bruno MARTY (Maire de La Réole) à M. Francis ZAGHET (Maire de Pondaurat) ; M. Mario COVOLAN (élu de La Réole) à Mme Bernadette COUSIN (élue de La Réole).

1 suppléant votant : Mme Christelle LAULAN (suppléante d'Aillas) en l'absence de M. François GUILLOMON (élu d'Aillas).

0 titulaire absent excusé et non suppléé.

0 titulaire absent non excusé et non suppléé.

Information : 18 suppléants présents mais non votants : M. Anthony HAMANT (Bagas), M. Damien TAUZIN (Barie), M. Lionel BLANC (Berthez), M. Stéphane BOUTIN (Blaignac), M. Ludovic CHOLLET (Brannens), Mme Christine DARNAUZAN (Casseuil), Mme Chantal LITZELMANN (Fontet), Mme Paola POLESE (Fossès-et-Baleyssac), M. Gilles OLLIVIER (Hure), M. Guy CAZADE (Loubens), Mme Patricia WOLF (Loupiac-de-la-Réole), M. Hervé ARTERO (Noaillac), Mme Béatrice DUBERNARD (Roquebrune), Mme Corinne REMIGEREAU (Saint-Exupéry), M. Laurent DUVILLE (Saint-Martin-de-Sescas), M. Pascal DERC (Saint-Sève), Mme Lesley-Ann CRAMPTON-FLOOD (Sainte-Foy-la-Longue), M. Thierry COURREGES (Savignac).

* * *

Présidence de séance : M. Francis ZAGHET, Président en exercice ;
Secrétaire de séance : Mme Clara DELAS, Maire de Mongauzy.

* * *

ADMINISTRATION GENERALE

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Francis ZAGHET, Président sortant, qui, après avoir procédé à l'appel nominal des conseillers communautaires, a déclaré les membres du Conseil Communautaire (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

Le Président a dénombré 57 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L 2121-17 du CGCT était remplie.

Le plus âgé des membres présents du Conseil Communautaire, Monsieur Dominique SAINT-ARAILLE (12/12/1950), Maire de Barie, a pris la présidence de l'Assemblée (art. L 2122-8 du CGCT).

Le Conseil Communautaire a désigné deux assesseurs :

- *Magali DELEPINE (01/10/1992), élue de Lamothe-Landerron ;*
- *Patrick DEBRUYNE (01/11/1953), Maire de Monségur.*

* * *

Election du ou de la Président(e) de la Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde :

Suite au renouvellement général de l'ensemble des Conseils Municipaux des 41 communes membres de la CdC, à l'issue du premier tour des élections municipales du 15 mars 2026, il convient d'élire, parmi les délégués communautaires titulaires représentant les 41 communes membres, le ou la Président(e) de la CdC.

Monsieur Dominique SAINT-ARAILLE, président de la séance en sa qualité de doyen d'âge, a fait appel à candidature parmi les délégués titulaires.

M. Philippe CAMON-GOLYA et M. Francis ZAGHET sont candidats.

Il est procédé à un tirage au sort pour définir l'ordre de prise de parole des candidats : Francis ZAGHET s'exprime en premier.

❖ Francis ZAGHET :

« Mes chers collègues élus,

Ce soir, nous allons vivre un moment qui peut compter dans la vie de notre collectivité, de son avenir et de sa place aujourd'hui largement reconnue en Sud Gironde et au-delà.

Je n'ai jamais caché ma volonté de poursuivre mon action à la tête de notre CdC.

Ces derniers mois, trois Vice-Présidents m'avaient informé de leur décision de cesser leur fonction au sein du bureau exécutif. Tous les autres m'avaient confirmé leur souhait de poursuivre leur

engagement. J'ai toujours travaillé en confiance avec les Vice-Présidents. **Pour moi, la délégation n'est pas un vain mot. Vous savez aujourd'hui que cette confiance a pu être mal placée.**

Cette situation m'attriste. Elle porte en elle le risque de la division dans notre CdC.

Pour ma part, je vais rester fidèle à mes valeurs et rester combatif. Parce que c'est ma nature et que je ne la changerai pas, **je fais confiance aux hommes et aux femmes de notre assemblée.** Je **vous** fais confiance pour savoir qui a les qualités et les compétences pour construire avec vous le futur de notre CdC dans l'honnêteté, la transparence et la loyauté due aux élus.

Ces derniers jours, je suis allé à la rencontre des 17 nouveaux Maires de notre collectivité. Nous avons échangé en toute franchise. Je leur ai présenté la CdC, j'ai souhaité connaître leurs projets communaux, répondre à leurs interrogations. Je leur ai aussi demandé s'ils souhaitaient embrasser une quelconque responsabilité au sein du bureau exécutif.

Les moments de dialogue et de partage que j'ai eus avec eux et avant eux, avec l'ensemble des délégués communautaires, ont participé à l'enrichissement du projet que je vais vous proposer ce soir. Et ce, après avoir rappelé brièvement le bilan des actions marquantes que nous avons menées tous ensemble lors de la dernière mandature.

S'AGISSANT DE NOTRE BILAN :

Je pense que nous avons engagé durant ce mandat de formidables actions dans un climat de solidarité et de sérénité exemplaire.

D'abord, cette mandature a vu se concrétiser de nombreux investissements immobiliers indispensables pour notre territoire, nos agents et nos usagers.

Avec, en premier lieu, la construction de notre **Maison des Services Aux Publics**. C'est un outil de travail majeur nous ayant permis d'être bien identifiés sur le territoire, de recentrer tous nos services dans des locaux fonctionnels très accessibles. Et de maintenir à La Réole, à la portée immédiate de tous, les services administratifs de la DGFIP dans un quartier reconfiguré.

La construction du **bâtiment IDDAC** situé sur la zone d'activités Bois Majou à Aillas participe au développement de la culture. C'est une compétence importante pour notre ruralité si l'on veut y maintenir une vie agréable et attirer de nouvelles populations en quête des services offerts en milieu urbain. Avec, pour les 41 communes et toutes leurs associations, la possibilité de bénéficier gratuitement de la mise à disposition de nombreux matériels indispensables pour l'organisation de spectacles et de soirées festives.

Toujours dans le domaine de l'immobilier, nous avons revu la configuration des **locaux de la Porte Rouge** proches du lycée Jean Renou qui accueillent de nombreux adolescents à la recherche de multiples informations auprès de nos services.

Au-delà de ces investissements, ce mandat aura été celui de combats politiques essentiels pour maintenir ou même améliorer notre attractivité :

Ainsi, le sauvetage de la **Maison de Santé Rurale de La Réole** est un signe très fort de notre volonté politique de conserver des services indispensables. Et d'assurer la présence suffisante de professionnels de santé sur un territoire souffrant d'une réelle désertification médicale. Sur cette question primordiale pour nos habitants, nos échanges et revendications avec les services de l'agence régionale de santé ont aussi débouché sur le classement ZIP du Réolais. Avec, pour conséquence, des facilités d'installation des médecins assorties d'aides financières.

Et que dire de la formidable aventure que nous avons vécue lorsqu'il s'est agi de défendre notre territoire face à une profonde injustice : celle de ne pas avoir été intégré, **nous aussi**, dans le **classement FRR**. Il débouche sur une plus grande attractivité économique liée aux exonérations fiscales dont peuvent bénéficier les entreprises venant s'installer chez nous. Et il permet aussi aux 41 communes de bénéficier de dotations majorées, environ 2 millions d'euros sur le mandat.

J'ai initié et mené avec ténacité ce combat durant plus d'un an en fédérant autour de moi tous les maires qui ont affiché une grande solidarité. Certains se souviennent sans doute de notre escapade en bateau sur la Garonne pour aller remettre une motion au Sous-Préfet. Ou encore de notre déplacement à Paris où 35 maires sont aller réclamer justice à Matignon.

Notre mouvement a, sans nul doute, fait reculer le 1^{er} ministre ATTAL qui avait accepté de réintégrer les quelques 2.000 communes jusqu'alors classées ZRR, soit celles de l'ancien canton d'Auros dont Pondaurat, ma commune. On aurait pu s'arrêter là. Dans un message, la ministre du tourisme Nathalie Delattre m'avait félicité pour cette grande victoire. C'est moins pire, lui avais-je répondu car 31 communes de notre CDC restaient exclues. Pour moi, cela était inconcevable et j'ai voulu continuer le combat que l'on a fini par remporter tous ensemble.

L'achèvement du PLUI en 2022 après plus de 6 ans de travaux et de réflexion est aussi un témoignage fort de notre volonté de travailler ensemble dans un véritable consensus. Il fixe les grands principes de l'urbanisation future de notre territoire.

Ce mandat fut aussi celui de nombreux débats lors de l'élaboration des projets de territoire. Qu'ils soient général, social ou culturel, ils marquent les orientations générales que va suivre notre collectivité sur le prochain mandat.

Dans un contexte économique dégradé, j'ai proposé de soutenir une agriculture en difficulté notamment en mettant en place un règlement d'interventions pour aider financièrement nos paysans.

Nous avons également décidé d'activer la compétence mobilité et rejoindre 2 CDC voisines pour construire un schéma de mobilité très largement utilisé et apprécié sur notre territoire.

La création de l'évènement « Cœurs en Réolais » alliant une activité sportive, une action de solidarité vers la santé de nos populations mais aussi la découverte de nos beaux villages est aussi le signe que nous sommes capables d'inventer des événements dépassant largement les frontières de notre CDC et qui nous rassemblent.

Notre implication financière dans la création du poste d'un intervenant social en gendarmerie à Toulonne marque notre volonté de venir en aide aux personnes violentées, en particulier les femmes.

Tout comme celle de soutenir les usagers en quête d'informations sur leurs droits avec la création d'une quatrième antenne des Maisons France Service à Caudrot.

Parce que nous sommes avant tout une collectivité au service de ses 41 communes, nous avons mis en place de nombreuses mesures pour les accompagner :

Attribution durant le mandat d'un fonds de concours de 10 000 € à chaque commune, gestion des animaux errants, mise à disposition d'un informaticien, conformité des constructions, réunion des secrétaires de mairies, etc...

Enfin, au vu d'une récente actualité, la CDC et ses services ont pu démontrer leur capacité à répondre et à gérer des situations de crise telle que celle que l'on vient de connaître avec les dernières inondations. Les locaux de la MSAP ont assurément contribué à la réussite de cette gestion.

S'AGISSANT DES PROJETS QUE NOUS VOUS PROPOSONS :

Il faut absolument tirer profit de notre classement FRR et ce, dans deux domaines : celui de la santé et celui du développement économique

Concernant la santé, nous ferons tout notre possible pour attirer de nouveaux professionnels. En leur indiquant notamment qu'ils peuvent bénéficier de l'exonération d'impôt sur leurs bénéfices et de la CFE. Et qu'ils pourront s'installer dans les maisons de santé du territoire, celle existante de La Réole mais aussi celle de Saint Pierre d'Aurillac qui sera construite avant la fin de l'année et d'autres qui pourraient voir le jour d'ici la fin du mandat.

Concernant le développement économique, il s'agira encore et toujours de soutenir l'activité économique pour renforcer notre attractivité. D'abord en améliorant autant que possible nos régimes de soutien financier vers les entreprises. Ensuite en renforçant nos interventions auprès du Pôle

territorial et des services de la Région afin de leur faire bénéficier des subventions nationales et européennes visées au contrat de plan Etat Région 2026-2028.

Enfin, aujourd'hui, peu de terrains restent disponibles sur nos zones d'activités. Aussi, nous allons engager toutes les démarches nécessaires pour procéder à une extension de la zone Bois Majou Sud sur environ 25 hectares en vue d'accueillir de nouvelles entreprises et donc de l'emploi. Je proposerai la mise en place d'un partage de la TF de zone avec les communes accueillantes.

Dans le même temps, il nous faudra explorer d'autres sites de développement sur notre territoire qui devront être ciblés dans le cadre d'une prochaine révision du PLUI dès que le SCOT sera lui-même actualisé.

Notre soutien à l'agriculture se poursuivra et s'amplifiera. Grace notamment, après une très longue réflexion menée lors du mandat qui vient de s'achever, à la mise en place du FIDA (fonds intercommunal de développement agricole). Cet instrument politique, juridique et financier nous permettra de récupérer les fonds de compensation versés par les opérateurs quand ils décident d'investir, **sous notre contrôle**, dans le photovoltaïque et l'agrivoltaïsme. Ces fonds seront ensuite reversés aux exploitations agricoles de nos territoires qui portent des projets.

Ces actions sont si importantes que je propose de créer des vice présidences spécifiques : une pour l'économie et l'attractivité, une autre pour l'agriculture.

Mes chers collègues, les petites CDC rurales comme la nôtre ont de plus en plus de **difficultés à élaborer leur budget**.

Entre la baisse des compensations fiscales versées par l'État (- 350 000 €) et la hausse des dépenses dont une bonne partie nous est imposée comme l'augmentation de 40 % en 4 ans des cotisations sociales (+ 320 000 €), **nous sommes face à un effet ciseau** qui a nécessité des décisions fortes votées lors de l'adoption du budget 2026. Sur les plus de 50 délégués présents lors du Conseil Communautaire du 5 mars dernier, seulement 4 l'ont rejeté. Dont trois d'entre eux ne sont plus délégués communautaires et le quatrième n'est pas présent ce soir. Quant à mon concurrent qui a reconnu publiquement que nous n'avions pas d'autre choix, il a voté le budget 2026.

Par suite, j'ai annoncé la création dès le début de cette mandature **d'un groupe de réflexion** composé d'élus volontaires. Ils réfléchiront à la question de l'intérêt communautaire et à l'exercice effectif de nos compétences facultatives ou optionnelles dans le but d'assurer le meilleur service au moindre coût. Et parfois de se demander qui doit exercer cette compétence : les communes ou la CDC.

Quoiqu'il en soit, à ce jour, aucune suppression d'un quelconque service de la CDC n'est envisagée sur le prochain mandat.

L'ouverture prochaine du CTI (centre technique intercommunal) sur la ZA d'Aillas va générer une bien meilleure organisation de travail pour nos services techniques.

Ce mandat verra la concrétisation des décisions prises au sujet des chemins de randonnée et du règlement local de publicité intercommunal.

Nous poursuivrons bien entendu nos actions dans le domaine de la GEMAPI et il faudra prévoir les budgets pour financer les travaux de grosses réparations des digues consécutifs aux dernières inondations.

Le soutien aux communes fera l'objet d'une coopération renforcée avec la CDC. Ainsi, pour celles qui le souhaitent, je travaillerai avec les maires sur les sujets pour lesquels une augmentation du transfert d'ingénierie sera utile.

Enfin, il faudra fluidifier les relations que nous entretenons avec les structures intercommunales que nous finançons telles que le SIPHEM, le Pôle territorial ou encore Entre deux mers Tourisme et la Mission Locale.

A ce titre, sachez que, si je suis réélu Président de notre CDC, j'abandonnerai mes fonctions de VP Finances au SICTOM et à Sud Gironde Mobilités. Ce qui me permettra de libérer du temps pour aller,

une fois par trimestre, à la rencontre des Présidents de toutes les structures que nous finançons pour faire un point sur leurs grands dossiers.

CONCLUSION :

Notre territoire a de formidables atouts, des atouts sur lesquels il faut capitaliser, encore plus suite aux multiples crises et difficultés que nous avons subies.

Ce territoire, je le connais bien, j'y suis né, j'y ai grandi, j'y suis Maire depuis plus de 30 ans. J'ai à cœur de continuer à le développer, avec vous tous.

Nous avons de véritables défis à relever dans les 6 ans à venir. Comme dans tous les territoires ruraux nous observons une baisse de la natalité qui débouche sur un vieillissement de la population. Le maintien à domicile des personnes âgées sera donc aussi un enjeu majeur et toutes les institutions devront s'en emparer pour construire un projet de santé territorial. A cet effet, le classement FRR devrait nous permettre d'assurer le renouvellement d'un personnel de soins suffisant.

Cela fait 10 ans que je préside notre collectivité. Certains disent qu'il faut du renouveau. Mais ce renouveau, il est là, devant mes yeux quand je découvre les visages de 17 nouveaux maires et plus encore de nouveaux délégués.

Je vous aiderai à vous épanouir dans vos nouvelles fonctions à travers tous les projets dont je vous ai parlés.

Beaucoup d'entre vous me connaissent bien. Vous savez que je m'investis totalement dans mes fonctions et que je ne triche pas, jamais.

Et je conserve le plaisir, l'enthousiasme et la volonté pour continuer à servir, avec vous, notre belle ruralité.

Merci à toutes et à tous de m'avoir écouté. »

❖ Philippe CAMON-GOLYA :

« Mesdames et Messieurs les élu(e)s, bonsoir,

Tout d'abord, je tiens à souhaiter la bienvenue l'ensemble des élus communautaires, tous les nouveaux maires et tous les autres maires qui ont été reconduits à leur poste.

Je suis Philippe Camon-Golya, j'ai 53 ans et j'attaque mon 3ème mandat de maire de la commune d'Auros.

Je suis aussi 1^{er} Vice-Président en charge des finances du SIVOM de la Région de Castets, du Langonnais et du Sauternais (Syndicat d'eau potable, assainissement collectif et travaux divers qui couvre 17 communes dont la ville de Langon et 24 000 habitants).

Enfin, je termine ce soir un mandat de Vice-Président de notre CdC en charge de la Communication. Ça tombe bien puisque je suis Chargé de Communication de formation et de métier puisque je travaille dans ce secteur depuis 28 ans avec des expériences significatives dans la presse sportive, le négoce du vin (Yvon Mau), le négoce de pneumatiques et la communication publique. Une expérience qui m'a permis d'insuffler sur ce mandat une nouvelle façon de communiquer : modernisation du logo de la CdC, définition d'une charte graphique, renouvellement du site internet, développement des réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn), renouvellement graphique d'Horizons Garonne et pilotage de tous les supports imprimés. Enfin je suis fier d'avoir contribué au recrutement à plein temps d'une chargée de Communication.

Je ne revendique aucune étiquette politique. Ma neutralité est ma force car ce n'est pas le bord politique qui fait la qualité : c'est l'humain, l'écoute et l'action. Ma seule ligne de conduite : c'est l'intérêt de ce territoire.

Ce territoire justement, mon ancrage y est fort. Mes parents étaient commerçants à Auros, tout comme mes grands-parents et mes arrière-grands-parents. C'est un territoire dans lequel j'ai grandi et me suis construit. Il fait partie de moi.

Mon début de campagne est récent et je n'ai pas eu le temps de vous rencontrer en face à face, ni de vous faire visiter ce bâtiment il y a deux jours, mais heureusement d'autres s'en sont chargés...

Ce soir, je me présente devant vous afin de vous convaincre qu'une autre vision pour notre territoire est possible, pour ne pas dire nécessaire.

Notre territoire est riche. Il est riche de sa diversité, de ses traditions, de ses paysages, de son histoire, de ses habitants. Notre territoire est riche aussi par sa capacité à rebondir face à l'adversité. La dernière crue de Dame Garonne en est un parfait exemple.

Dans les richesses je n'oublie pas les élus. Nous sommes tous présents ce soir pour représenter notre commune au sein du Conseil Communautaire et aider la CdC à relever des défis humains, économiques et réglementaires.

En effet, sur notre territoire :

- *Les indicateurs de pauvreté sont plus élevés que dans le reste de la Gironde,*
- *Le taux de chômage aussi,*
- *Notre agriculture est en crise,*
- *Notre tissu économique est fragile.*

Ce difficile constat est amplifié par des phénomènes qui dépassent le simple périmètre de notre CdC.

Nous sommes à un tournant, et nous ne pouvons pas à continuer à faire comme si de rien n'était.

- *La **baisse de la natalité** est enclenchée. Il y a quelques années, nos crèches avaient une liste d'attente de parents frustrés de ne pas pouvoir y déposer leurs enfants. Aujourd'hui, les listes sont courtes ou inexistantes. Les effectifs baissent dans les écoles, menaçant des fermetures de classes dans nos communes rurales. Les ALSH ne semblent pas menacés dans l'immédiat mais qu'en sera-t-il dans 2-3 ou 4 ans ?*

*Crèches, ALSH, RAM sont voués à évoluer **et notre gestion avec.***

- ***L'appauvrissement intellectuel** général est un fait. La **culture** devient donc un enjeu prioritaire pour la réussite scolaire, elle favorise le développement des capacités intellectuelles chez les individus, et peut même conduire à favoriser la cohésion de groupe. La culture influe sur tout notre environnement, notre manière d'interpréter les choses, notre manière de les percevoir, elle fait partie de nous. André Malraux disait bien : « la culture c'est ce qui reste quand on a tout oublié. »*

Notre réseau de lecture publique est remarquable dans son organisation. Néanmoins la fréquentation est interprétable : beaucoup pour de la culture ou peu par rapport à d'autres services ? Il est impératif de mettre aussi de la rationalité sur les ressentis et les impressions.

*Le **changement climatique** est indéniable. Il est déjà là. Ses répercussions sur notre territoire sont palpables :*

- *Orages, grêles, vents violents, canicules, pluies torrentielles, gels, maladies, inondations, etc. Quand on regarde les tourments subis par **l'agriculture** locale on ne peut qu'admirer le courage de ces entrepreneurs qui travaillent plus que le commun des mortels pour ne pas **toujours** joindre les deux bouts. Nous perdons chaque jour des agriculteurs et c'est un drame car nous perdons avec eux des traditions, du savoir-faire, des paysages et de la dignité. Comment pouvons-nous*

mieux les aider ? C'est une cause qui pour moi mérite un travail général avec d'autres territoires, des parlementaires, des préfets ou des même des ministres.

Nous avons su nous battre pour la FRR, activons un nouveau combat.

- *Qui dit réchauffement climatique dit plus d'évaporation d'eau sur les océans.*

Cela charge les nuages qui se déversent sur le sud-ouest. Les rivières gonflent les fleuves, la Garonne et ses Affluents débordent. Derrière ce fait c'est notre population et nos digues qui trinquent. Avant-dernière crue remarquable en 2021. La dernière en février dernier. Il faut s'attendre à en subir une nouvelle dans combien d'années : 5 ans, 3 ans, l'année prochaine ? Comment se protéger face à ce fléau ? Quel budget devons-nous mettre chaque année pour la prévention des inondations ? Avons-nous les moyens de nous défendre chaque année ? Là aussi cela mérite de la réflexion. C'est pourquoi je propose également de travailler sur un plan de défense adapté à notre réseau fluvial.

La GEMAPI fera partie des compétences principales sur ce mandat.

- *A cela s'ajoute le **tarissement de nos ressources financières**, notamment dans l'appui financier de nos partenaires historiques : Etat, Région, Département.*

*Ce mandat demande une projection pour construire l'avenir plutôt que le subir. **C'est notre responsabilité de nous adapter.***

Urbanisme, Tourisme, Développement économique, Environnement, Habitat ... Autant de domaines primordiaux qui réclament un travail collectif pour une politique communautaire solide.

Devons-nous continuer à subir les conséquences de notre inaction ? Ou devons-nous agir, anticiper pour être davantage maître de notre destin ? J'ai choisi d'agir. Pas avec du rêve mais avec du concret.

Je me présente ce soir devant vous avec une méthode pour avancer. Cette méthode s'articule autour de 3 axes :

- *Tout d'abord : la définition d'objectifs communs, et notre capacité à les atteindre avec des moyens qui respectent nos finances.*

*Nous avons été confrontés récemment à des **hausse de taux** pour augmenter les recettes du budget principal de la CdC. Je les ai votés, à contre cœur mais j'ai assumé ma position par le fait que nous n'avions pas le choix.*

Je ne reviendrai pas sur les raisons qui nous mettent dans cette situation financière, je veux juste appliquer une nouvelle façon de voir nos services publics et éviter de recourir de nouveau à l'impôt pour équilibrer nos budgets en 2027 ou 2028.

J'engagerai donc dès les premiers mois de ce mandat un important travail d'analyse de l'ensemble de nos compétences.

Il faut réfléchir collectivement, et objectivement au fonctionnement que notre collectivité doit adopter pour rester forte et efficiente.

*Je vous le dis, très clairement : je ne viens pas ici en vous disant que la CdC fera moins. Ce n'est pas mon souhait. Je viens ici vous dire que l'immobilisme risque d'affaiblir les services que nous souhaitons préserver. **Se remettre en question est primordial.***

- *Ma méthode s'appuiera aussi sur une intégration des élus communautaires dès la base des projets.*

Cela passera par un travail collectif de réflexion sur nos compétences mais également des débats préparatoires en bureau des maires moins orientés par une décision souvent fléchée.

Afin de montrer plus de transparence, je veux que les Finances et les RH soient confiées à un ou une Vice-Président(e) et non au Président. Séparons les pouvoirs !

La CdC gère des compétences qui lui sont déléguées. Elle porte votre voix. Elle n'impose pas sa vision. Elle la construit avec vous.

- *Un bureau exécutif resserré à 8 Vice-Présidents constitue le troisième axe de ma méthode.*

En enlevant une vice-présidence par rapport à la mandature passée, c'est 99 000 euros d'économisés sur le mandat à venir (ou 115k€ sur 7 ans). C'est peu par rapport à un budget de 10M d'€ mais c'est beaucoup de matériels et fournitures de financements.

Ces 8 vice-présidences porteront le travail au bénéfice de nos 41 communes.

*Il est temps de donner des moyens à la compétence **ECONOMIE** pour réellement impacter le Réolais en Sud-Gironde. Elle est indispensable pour ajouter de la valeur dans nos communes et actionner un levier essentiel du progrès social. C'est à ce prix que nous pourrons aussi sécuriser les services publics qui sont indispensables à notre population. Formons nos entrepreneurs, attirons l'emploi, accompagnons nos entreprises, faisons progresser l'économie de notre territoire.*

*Le **tourisme** est également une compétence sous exploitée aujourd'hui. Il permet de mesurer et développer l'attractivité de notre CdC. Il fait travailler nos commerces, peut créer de l'emploi, amener de la consommation et du pouvoir d'achat. Il propose une diversification de certaines activités pour maintenir des entreprises dans nos communes.*

En collaboration avec l'OTEM, nous pouvons le faire fructifier et même développer une nouvelle filière comme le tourisme industriel ! L'idée vient conjointement des services Tourisme et Communication et je trouve que c'est une très bonne piste de développement économique.

*L'**urbanisme** est incontournable aujourd'hui. Il organise et planifie le développement du territoire de manière cohérente. Outre l'élaboration et les révisions des documents du PLUi, il maîtrise l'aménagement et garantit un équilibre entre développement, environnement et qualité de vie à l'échelle intercommunale.*

*Nous devons utiliser cette compétence pour mettre en cohérence notre territoire et appuyer son développement. **Mais...** qui n'a jamais souffert d'un urbanisme jugé trop strict ? Posons-nous des questions et amenons du bon sens dans nos décisions.*

*Au niveau **social**, les besoins sont immenses. Illettrisme numérique, pauvreté, violences intra familiales, délinquance, il faut absolument mieux accompagner notre population. Elle est en demande de cet appui, il faut l'aider. Des solutions existent avec nos services et nos partenaires.*

*Le domaine du **sport** est lui aussi primordial. Il est vecteur de santé et de lien social, à l'inverse des écrans ! C'est un devoir de notre collectivité de le soutenir au travers de nos infrastructures et des associations du territoire.*

***Bâtiment et voirie** sont des compétences qui demandent elles aussi de la technicité et des budgets conséquents. Le budget alloué aujourd'hui à la voirie est à consolider au regard des besoins des prochaines années. Là aussi, nous avons un chantier à ouvrir pour trouver ensemble la solution du financement.*

*La **communication** est essentielle pour moi. C'est mon métier et c'est une réalité d'aujourd'hui. Bien utilisée elle permet de rendre notre action visible, de parfaire notre image et en fonction de nos objectifs, façonner une identité forte comme : une collectivité au service de sa population, de ses entreprises et de ses communes.*

On peut aussi réfléchir à créer un label « MADE IN REOLAIS » pour mettre en valeur notre savoir-faire, nos traditions, nos forces pour attirer, des habitants, des touristes, des entreprises et de l'emploi.

Je n'ose imaginer une CdC sans vice-présidence en charge de la Communication. La communication est incontournable aujourd'hui. Ce n'est pas pour rien que toutes les autres CdC qui nous entourent ont chacune une vice-présidence qui la gère.

Je veux aussi insister ce soir auprès de vous sur une évolution importante dans les attributions des vice-présidences.

La Communauté de Communes devra être un liant entre les communes. Elle mettra à leur service des moyens pour s'entraider et faire des économies :

- *Marchés communs mutualisés (déjà fait sur la signalétique),*
- *Mise en place d'un pôle de matériel technique disponible sous conditions avantageuses (un camion nacelle, un broyeur de végétaux, ...), un sondage auprès des communes fera remonter les besoins,*
- *Réflexion sur l'opportunité de créer une réserve citoyenne intercommunale,*
- *Le partage d'expériences : une commune veut faire un projet (construction, achat matériel) elle consulte le fichier éponyme et voit qu'un projet similaire a été fait sur une autre commune ! On partage l'expérience et on gagne du temps, de l'argent et on évite de tomber dans certains pièges !*

La Communauté de Communes doit se porter garante de l'équilibre de notre territoire et d'une meilleure répartition des services sur les communes.

*A ce titre, je rappelle aussi l'importance de **La Réole en sa qualité de ville Centre** : elle doit rayonner et être une locomotive pour tout le territoire. Une Communauté de Communes ne peut pas se couper de sa ville centre et la ville centre ne peut pas s'isoler de la Communauté de Communes. Nous devons avancer ensemble pour développer une relation gagnante au bénéfice de tous.*

Chers élus, je vous dis pour conclure que cette feuille de route est la meilleure solution pour répondre aux enjeux de notre territoire. Elle nous permet d'adapter notre collectivité pour la rendre plus efficace, plus crédible et plus solide.

Je ne cherche pas la révolution dans les services mais plutôt un ajustement sensé qui colle à nos objectifs et surtout à nos moyens. Je prône une évolution intelligente de sa structure.

La rupture non, le changement oui.

Nous avons des services reconnus à la hauteur de leurs compétences, avec des agents de qualité. Sachons nous mettre en avant avec un positionnement moderne et calé sur les nouvelles attentes de nos administrés.

Francis, je te le répète, je suis ici sans animosité. Mon programme n'est pas à charge. Je veux simplement proposer une autre vision pour le développement de notre territoire.

Nous devons tenir compte du passé pour préparer l'avenir, se serrer les coudes, faire bloc, avancer tous ensemble.

La force de notre démocratie est d'offrir la possibilité de choisir. C'est ce que nous faisons ce soir.

Allons-y. Faisons-le, avec du bon sens, du travail, et beaucoup de détermination.

Vive le Réolais en Sud Gironde. »

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote et a déposé son enveloppe dans l'urne. Après le vote du dernier conseiller communautaire, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Votants : 60

Exprimés : 60

Blancs : 0

Nuls : 0

Francis ZAGHET : 35

Philippe CAMON-GOLYA : 25

Monsieur Francis ZAGHET a été proclamé Président et immédiatement installé.

Monsieur Francis ZAGHET reprend la présidence de la séance.

* * *

• **Détermination du nombre des Vice-Président(e)s :**

Conformément aux dispositions de l'article 5211-10 du CGCT, le « *nombre de vice-présidents est déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 %, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant ni qu'il puisse excéder quinze vice-présidents. (...) L'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur à celui qui résulte de l'application des deuxième et troisième alinéas, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de quinze (...).* »

Compte tenu de l'effectif de notre nouveau Conseil Communautaire lequel comprend désormais 60 sièges, le maximum autorisé serait donc de 12 Vice-Président(e)s.

Le Président propose au Conseil Communautaire de fixer à 8 le nombre de Vice-Président(e)s au sein du Conseil Communautaire de la CdC du Réolais en Sud Gironde.

Francis ZAGHET, Président, présente la délibération.

Émilie HOUDAYER demande s'il est possible de connaître les compétences correspondant à chaque vice-présidence.

Francis ZAGHET répond que ces éléments seront communiqués en temps voulu.

LA DELIBERATION EST ADOPTÉE A LA MAJORITE DES VOTANTS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16/04/2026 (60 VOIX) PAR 59 VOIX POUR ET 1 VOIX CONTRE (Mme Émilie HOUDAYER).

* * *

• **Elections individuelles de chaque Vice-Président(e) :**

Il s'agit d'élire les 8 Vice-Président(e)s de la CdC dont le nombre a été fixé par la délibération précédente. Monsieur le Président Francis ZAGHET a fait appel à candidature parmi les délégués titulaires.

Avant de procéder aux opérations électorales, le Président lit à l'Assemblée une lettre de Monsieur Bruno MARTY, 1^{er} Vice-Président sortant, étant absent.

❖ **Bruno MARTY :**

« Bonsoir mes chers collègues élus,

Je ne pourrai malheureusement pas être présent ce soir pour ce premier Conseil Communautaire.

Pour éviter toute interprétation, sachez que je suis retenu à Taradel, où je prépare avec la maire de cette ville espagnole, les échanges scolaires et les liens d'amitié entre nos deux villes.

Mes 6 ans en tant que 1^{er} Vice-Président m'ont permis, à vos côtés, et au côté de notre Président, d'accomplir de nombreuses actions :

- *installer de nombreuses entreprises dans nos zones d'activités, que nous devons aujourd'hui étendre ;*

- accompagner entreprises et commerçants grâce à l'adaptation du règlement d'intervention économique au plus près des besoins ; et compléter ces aides via le Pôle Territorial dont je suis le Président ; par l'accès aux dispositifs régionaux et européens.

Avec le Président Zaghet, nous avons également créé une nouvelle compétence dédiée aux agriculteurs en crise, avec un poste et un règlement d'intervention adaptés.

Sur le volet tourisme, la taxe de séjour au réel a permis d'augmenter les recettes de plus de 40 000 € par an.

- les parcours pédestres et de randonnée ont été finalisés, et nos partenariats avec l'OTEM ont abouti notamment à la venue de La Carte au Trésor sur notre territoire, qui sera diffusée le 1^{er} mai.

Ce rapide tour d'horizon ne reflète qu'une partie du chemin parcouru, mais il me semblait important d'en dire quelques mots ce soir.

J'ai sincèrement apprécié travailler avec le Président Zaghet durant toutes ces années. J'ai cependant choisi de ne pas me présenter à la vice-présidence et de me consacrer pleinement à ma commune ainsi qu'au Pôle Territorial, après un épisode personnel difficile qui m'a amené à recentrer mes priorités.

Je vous souhaite une excellente soirée de travail. »

* * *

POUR LE POSTE DE 1^{ER} VICE-PRESIDENT :

Clara DELAS est candidate.

❖ Clara DELAS :

« Je suis maire de Mongauzy depuis 2004. Vice-Présidente de la Communauté de Communes depuis 2008. Je suis à nouveau candidate à la vice-présidence enfance jeunesse.

C'est une vice-présidence très exigeante car elle touche notre bien le plus précieux : nos enfants et nos familles.

C'est une vice-présidence très chronophage qui regroupe plus de la moitié des agents de la Communauté de Communes.

Mais c'est surtout une vice-présidence qui m'est chère, car je sais que je peux compter sur des services compétents et très impliqués. Et c'est l'occasion pour moi de les remercier. C'est aussi pour cela que je souhaite faire encore un bout de chemin avec eux.

Au-delà de l'accueil dans nos 4 crèches, 4 centres de loisirs et service jeunesse, répartis sur le territoire, ce qui est le plus important à mes yeux, c'est l'accompagnement que nous prodiguons aux familles pour qu'elles puissent concilier leur vie familiale et professionnelle et être pleinement investies dans leur rôle de parents, au service de l'éducation de leurs enfants.

Ce qui m'importe également dans mon engagement c'est de permettre à tous les jeunes de notre CdC de s'émanciper, d'être de futurs jeunes adultes responsables, épanouis et fiers de leur territoire.

Cela nécessite un lien étroit entre les professionnels de notre CdC et les autres acteurs de l'éducation, de l'animation et de la prévention : PMI, médecins, services de l'Etat (préfecture, éducation nationale, ARS), associations locales et nationales.

Je ne compte plus le nombre de COTECH, COPIL, réunions bilans, séminaires, réunions de travail, commissions, nécessaires à la bonne réalisation des projets que nous avons mené ces 6 dernières années :

- Création des places AVIPS en crèche (9 places financées fléchées pour les familles en insertion professionnelle).

- *Renégociation et signature de la CTG avec la CAF qui assure plus de 2 millions de recette chaque année à la CdC. Le reste pour la CdC est donc de la moitié du coût réel des charges de fonctionnement des services.*
- *Pour chaque investissement : cuisines, camion pour la halte-garderie itinérante, travaux de réfection des bâtiments, projets nouveaux, nous obtenons chaque fois des financements en investissement entre 60 et 80 %.*
- *Nous avons uniformisé le fonctionnement des centres de loisirs, ainsi le centre de loisirs de Saint-Pierre-d'Aurillac est désormais géré directement par la CdC.*
- *Les centres de loisirs organisent désormais des camps et des sorties en commun. L'objectif est que nos enfants s'autorisent plus tard à sortir du territoire, en effet lors des orientations pour les études, nombre de nos jeunes sont réticents à utiliser le train et le bus pour se rendre sur la métropole ou ailleurs.*
- *Nous avons musclé notre politique jeunesse avec la création de l'Espace Services Jeunesse (la Porte Rouge) en proximité du lycée. Ce projet financé à hauteur de 357 500 € permet de regrouper en un seul lieu tous les acteurs de l'animation, de l'éducation et de la prévention, qui gravitent autour de nos jeunes âgés de 15 à 25 ans.*
- *Nous avons initié des conseils de parents dans nos 9 structures (crèches de Saint-Pierre-d'Aurillac, La Réole, Auros et Monségur, ALSH de Saint-Pierre-d'Aurillac, La Réole, Monségur et Savignac et service ado itinérant d'Auros et La Réole).*
- *Nous avons organisé chaque année plusieurs événementiels : fête de la nature, semaine de la petite enfance, journées portes ouvertes, conférences, qui permettent d'animer le territoire autour des questions ayant trait à l'exercice de la parentalité et de la relation enfant/parent.*
- *Ainsi le LAEP permet d'offrir des temps de répit aux familles et offre la possibilité d'échanger et de déceler les problématiques quand elles existent.*
- *Le RPE accompagne les assistantes maternelles dans l'exercice de leur métier et orientent les familles. Ainsi chaque famille à la recherche d'un mode de garde (assistante maternelle ou crèche) passe par le RPE.*

Pour la prochaine mandature, plusieurs chantiers restent à mener :

- *Renégociation de la CTG avec la CAF et maintenir les financements malgré une baisse du nombre d'actes due à la baisse de la natalité ;*
- *Anticiper effectivement la baisse de la natalité et ses effets sur la fréquentation de nos structures : baisse du nombre de places offert aux familles ;*
- *Respecter et maintenir l'atteinte des objectifs fixés par la loi EGALIM sur les bons usages alimentaires dans nos 9 cuisines afin de protéger au mieux nos enfants ;*
- *Accompagner les communes et œuvrer conjointement sur la difficile question des fermetures de classe face au mastodonte éducation nationale ;*
- *Finaliser justement la convention TER Territoire engagement éducatif avec les collèges de Monségur et de La Réole pour une meilleure attractivité de ces établissements. »*

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote et a déposé son enveloppe dans l'urne. Après le vote du dernier conseiller communautaire, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Votants : 60

Exprimés : 54

Blancs : 5

Nuls : 1

Clara DELAS : 54

Madame Clara DELAS a été proclamée 1^{ère} Vice-Présidente et immédiatement installée.

* * *

POUR LE POSTE DE 2^{ème} VICE-PRESIDENT :

Bastien MERCIER et Luc SONILHAC sont candidats.

Il est procédé à un tirage au sort pour définir l'ordre de prise de parole des candidats : Bastien MERCIER s'exprime en premier.

❖ Bastien MERCIER :

« Chers collègues, bonsoir,

Bastien MERCIER, Maire de Camiran, engagé dans mon quatrième mandat, dont trois en tant que Maire.

Si je me présente aujourd'hui à cette vice-présidence, c'est parce que la situation de l'agriculture est à la fois complexe et urgente, et qu'elle mérite que nous y apportions ensemble des réponses concrètes, à l'échelle de notre territoire.

Mon implication dans ce secteur, beaucoup d'entre vous la connaissent.

Je suis moi-même agriculteur, issu de la cinquième génération dans la filière viticole.

Je vis directement les réalités que traverse aujourd'hui notre agriculture : le changement climatique, les tensions économiques, les contraintes réglementaires et les difficultés à se diversifier.

Au fil des années je me suis engagé là où cela pouvait être utile : au sein du collectif de défense Viti33, du syndicat de l'appellation Bordeaux, Conseil d'Administration de la FDSEA, Conseil d'Administration de l'Association des Maires de Gironde, ou encore à la SAFER, pour porter les positions des territoires notamment sur les questions foncières.

J'ai également participé à la création du FIDA (Fonds Intercommunal de Développement Agricole) comme peuvent en témoigner Francis Zaghet et Philippe Moutier.

Ces engagements m'ont permis d'acquérir une expérience, de faire remonter les difficultés du terrain, de connaître les aides déjà en place et les leviers que nous pouvons activer à notre niveau.

Aujourd'hui la question n'est pas de refaire un constat. Nous le partageons tous. La question est : que pouvons-nous faire concrètement ?

D'abord, continuer à accompagner.

Recenser les exploitations en difficulté, soutenir les démarches collectives, aider à structurer des projets de diversification, et éviter que certaines situations ne deviennent irréversibles.

Mais au-delà de cet accompagnement en cours, nous devons aussi mieux organiser.

Car nous avons sur notre territoire une réalité très concrète : des producteurs – maraîchers, éleveurs – qui cherchent des débouchés locaux, des agriculteurs à la recherche de diversification, et en face des collectivités avec des restaurants scolaires soumis à des exigences, notamment celles de la loi Egalim.

Aujourd'hui, ces deux réalités existent mais elles se croisent encore trop peu.

Pourquoi ? Parce qu'il manque une organisation adaptée, capable de faire le lien de manière simple et efficace.

C'est là que nous avons un rôle à jouer. L'idée serait de travailler à la mise en place d'une structure intermédiaire à l'échelle de notre territoire. Une structure capable d'organiser les flux, d'assurer la traçabilité, le conditionnement, et la livraison des produits locaux vers la restauration collective.

Ce projet ne doit pas être porté par un seul acteur. Il aurait vocation à être impulsé par la Communauté de Communes, pour lui donner un cadre et une cohérence, mais il devra être construit avec plusieurs partenaires : les agriculteurs en premier lieu, parce qu'ils sont au cœur du projet, et les collectivités disposant de restaurants scolaires, parce qu'elles en sont les débouchés.

C'est cette logique de coopération qui permettra de construire quelque chose de solide et durable.

Sur la question des moyens, je souhaite être clair et responsable. Ce type de projet ne peut fonctionner que s'il est bien construit financièrement.

L'objectif n'est pas de créer une charge supplémentaire pour la Communauté de Communes, mais de bâtir un modèle équilibré, en allant chercher des financements et des accompagnements extérieurs.

Des premiers échanges ont déjà été engagés, notamment avec la Fondation de France pour explorer ces possibilités.

Beaucoup de points restent à travailler ensemble : le dimensionnement, l'organisation, les coûts, les volumes... et c'est normal. C'est un projet de territoire.

En parallèle, cette vice-présidence devra aussi permettre d'ouvrir d'autres chantiers essentiels. Je pense notamment à la question de l'irrigation, qui devient incontournable pour sécuriser nos productions. Mais aussi à l'accompagnement des investissements et des nouvelles technologies, en lien avec les CUMA, pour permettre à nos exploitations de rester compétitives.

Mais il est aussi important de le dire : sur notre territoire, tout ne va pas mal. Il y a des initiatives qui fonctionnent et que nous devons préserver et valoriser. Je pense notamment à Vindediou, auquel je participe depuis son origine, depuis l'idée même de créer une fête locale traditionnelle avec la Peña de Gironde. Aujourd'hui cet événement attire plus de 2 000 personnes.

C'est un exemple concret de ce que nous savons faire collectivement : créer du lien social, renforcer l'attractivité de notre territoire, faire vivre nos traditions et générer une dynamique économique locale.

Et surtout, c'est un modèle vertueux : au regard de l'investissement engagé, les retombées sont positives – en termes de rayonnement, d'économie circulaire et de cohésion.

Ces réussites doivent nous inspirer. Elles montrent que lorsque nous travaillons ensemble, nous savons créer des dynamiques utiles, concrètes et durables.

Ce que je vous propose aujourd'hui ce n'est pas une solution tout faite, c'est une dynamique de travail.

Une dynamique basée sur l'écoute, la coopération et surtout l'action.

Notre territoire a cette capacité à se rassembler autour d'enjeux communs.

Je suis convaincu que nous pouvons nous en servir pour construire des réponses adaptées. L'agriculture est une force économique majeure de notre territoire, mais elle est aussi au cœur de notre identité.

A nous de lui donner les moyens de s'adapter et de se projeter.

Je suis prêt à y contribuer avec vous, constance, et l'envie d'avancer. Parce qu'au fond ce qui compte aujourd'hui ce n'est pas seulement de constater les difficultés, c'est de construire des solutions.

Et je terminerai simplement par ces mots : « l'avenir de l'agriculture se construit ensemble et commence ici, sur nos territoires. »

Je vous remercie. »

❖ **Luc SONILHAC :**

« Mesdames, Messieurs,

Mes chers collègues élus du territoire, je me présente à vous, Luc Sonilhac, natif du Lot-Et-Garonne, adjoint de Bruno Marty aux affaires financières, pour La Réole. Je suis profondément attaché à La Réole et à notre territoire du Réolais en Sud-Gironde, territoire sur lequel j'habite depuis 28 ans.

Élu depuis 2 mandats, je me suis engagé sur des dossiers essentiels comme la vie des écoles et sa restauration scolaire en conformité depuis des années avec la loi Égalim, afin d'améliorer les menus de notre restauration scolaire et indirectement valoriser nos productions agricoles. Grâce à notre action municipale, 350 repas quotidiens sont "Faits maison", avec des produits locaux, de saison et de qualité. J'ai toujours accordé une attention particulière à la coopération entre nos communes avec cet outil, bâti au travers de la construction d'un marché de denrées alimentaires et d'une collaboration avec la Chambre d'agriculture et l'association "Aux Prés des Cuisiniers" dont je suis administrateur. Certains maires et leur restaurant scolaire ont ainsi pu être dépannés temporairement par ce service.

Délégué au retour à l'emploi et à la formation, je suis Président de la Mission Locale du Sud-Gironde, Trésorier de son Association Régionale et Trésorier de Cap métiers Nouvelle-Aquitaine, Agence Régionale de l'Orientation, de la Formation et de l'Emploi.

Dans ce cadre, au plus proche du Préfet, je suis sollicité en tant que personnalité qualifiée pour participer aux Comités Départementaux pour l'Emploi mis en place depuis la Loi sur le Plein-Emploi piloté par France-Travail. La main d'œuvre agricole est un sujet central dans ces instances, auxquels l'ADEFA (Association Départementale pour l'Emploi et la Formation en Agriculture) à toute sa place.

Concrètement, le réseau pour l'emploi a proposé ce mercredi sur notre CdC un forum Jobs d'été, avec 140 offres d'emplois pour 240 personnes présentes. 25% de ces offres sont sur l'agriculture, ventilées entre le Groupement d'employeurs 33-47, l'ADEFA, le service de remplacement, entre autres.

Soucieux du maintien à domicile de bénéficiaires isolés dans nos territoires, j'ai la noble responsabilité depuis 2019 d'être Président d'une Fédération de l'Aide à Domicile de La Gironde de 400 salariés. Ce modèle fédéral vient fièrement en aide aux autres structures des métiers du lien, dans un but perpétuel de non-lucrativité. Ainsi, mon pilotage a permis à cette fédération, ce 27 mars 2026 la reprise d'une structure de 43 salariés des métiers du médico-social de notre territoire, 43 emplois sauvés pour mieux servir nos aînés et personnes de notre CdC dans le besoin de soins et d'aides à leur domicile.

Par ces métiers, par mon engagement du quotidien, je n'ai pour importance que le maillage et la proximité, le respect de chaque commune et de chacune et chacun de ses administrés chevillés au corps. Mais la connaissance de la thématique m'appelle à être candidat.

En effet, depuis plus de 27 ans, je consacre ma vie professionnelle au secteur de l'agriculture. Le Centre de formation agricole de l'Agrocampus Bordeaux-Gironde que je coordonne à La Réole a formé des générations de jeunes et d'adultes aux métiers agricoles. J'ai accompagné des parcours d'installation, des apprentis, des reconversions, des évolutions de pratiques et de mises en place de diversification. Je travaille au plus près des organismes professionnels de l'agriculture, du Ministère de l'agriculture et de la Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt afin de toujours garantir l'exigence et la qualité des compétences de celles et ceux qui feront l'agriculture de demain.

Et c'est tout autant fièrement que mes formateurs ont pu créer avec grande réactivité, des situations d'apprentissage pour des temps solidaires, afin que les stagiaires et apprentis du centre de formation viennent en aide aux agriculteurs victimes des dernières inondations, sur Saint-Pierre-d'Aurillac, Floudès et Barie, entre autres.

Je crois profondément que la force de notre Communauté des Communes réside dans notre capacité à travailler ensemble sur ces sujets de l'Agriculture, de l'Alimentation et du Développement Durable.

Car au-delà de nos différences et de nos conceptions, nous pouvons, nous devons construire une politique agricole locale, à graver dans un Contrat d'Objectif Territorial, qui devra répondre à la question : "Quelle agriculture souhaitée (et possible) pour demain ?"

Nous avons les bases de cette politique, et les mots qui viennent, résonnent en nous tous :

- *L'économie et l'attractivité, compétence socle du développement économique de notre Communauté des Communes, avec au centre de nos préoccupations et des revendications, la question de la durabilité économique, de la durabilité sociale, de la durabilité environnementale des entreprises agricoles.*

Consolidons cette compétence acquise par du conseil, par de l'aide à l'investissement, par de l'aide au recrutement. Et tentons de faire évoluer ce dispositif avec par exemple des aides à l'installation, sous forme d'un pack démarrage ?

Et ne bloquons plus des ambitions de diversification, grâce au PLUI, où le Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limité (STECAL) doit être adapté pour permettre aux entreprises agricoles de faire de l'agritourisme.

- *L'environnement et l'adaptation au changement climatique, avec le sensible sujet de la ressource en eau, qui sans PTGE (Projet Territorial de Gestion de l'Eau) ne peut évoluer. Et les énergies renouvelables, continuons d'en parler, qui sans une mise à jour de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP Énergie) ne peut se développer.*
- *L'aménagement du Territoire, autre compétence socle :*

Notre Paysage est à modeler en intégrant la crise viticole, l'arrachage des vignes, et l'agrivoltaïsme, mais aussi en tenant compte de la question de l'enfrichement des terres et de l'abandon des bâtiments agricoles. Opérationnellement. Commençons par contacter les cédants agricoles, qui sont à mettre en relation avec la SAFER, Terres de Liens, l'AGAP, Fermes en Vie, c'est-à-dire avec toutes ces foncières citoyennes qui émergent et qui ne demandent qu'à être facilitantes dans les transmissions.

Et restons en veille grâce au FIDA, ce fonds d'intervention de développement agricole mis en place avec deux autres CdC, qui viendrait nourrir financièrement uniquement les projets agricoles intercommunaux.

Economie et attractivité, environnement et adaptation au changement climatique, aménagement du Territoire résonnent aussi en moi au quotidien dans mes fonctions de consultant pour le ministère de l'Agriculture, anticipant l'écriture des référentiels de formation de demain.

Veillons à suivre et à participer aux projets de territoire, au-delà de notre CdC, et engageons-nous à participer aux projets portés par les partenaires comme Bordeaux Métropole avec Récol'terra.

Installons-nous davantage au côté du Pôle Territorial sur le sujet de l'alimentation, ce qui nous poussera à réinterroger le projet alimentaire de territoire 2026 (PAT), afin qu'on nous donne les moyens à nous, élus, de promouvoir une alimentation locale, durable et saisonnière, en circuit court en soutenant l'agriculture et l'économie locale au profit de tous nos restaurants scolaires et de tous les habitants du Sud-Gironde.

Apportons des ressources à nos entreprises agricoles afin qu'elles produisent mieux, qu'elles transforment mieux et qu'elles distribuent mieux.

Devenons inspirant pour des projets de diversification.

Accompagnons nos consommateurs à réduire davantage leurs déchets.

J'en reviens à la mise en place nécessaire de ce Contrat d'Objectif territorial, inclus dans le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

Ne relâchons pas nos efforts sur l'animation du territoire, en continuant de fédérer des collectifs, en venant en appui à toutes les manifestations et en signalant nos bords de route des initiatives de vente à la ferme.

Je suis convaincu que la complémentarité avec les autres vice-présidences, tous les maires et autres conseillers communautaires est une force.

Les agriculteurs nous apporteront leur expertise du terrain. J'apporterai une connaissance du monde agricole, de ces politiques publiques et de ses organisations collectives (CUMA, DDTM, PAIT, Coopératives...), de toutes ses filières, de l'ensemble des dispositifs de formation et d'accompagnement, pour garantir une durabilité meilleure des modèles de nos agricultures et une meilleure alimentation à proposer à nos administrés.

Si vous me faites confiance pour ce poste de Vice-Président, je m'engage à être à l'écoute, à travailler dans la transparence, et à agir avec détermination pour défendre notre agriculture et ses agriculteurs et ainsi garantir son avenir.

Nous, élus, il nous est important de comprendre ce nécessaire besoin d'accompagnement, d'aide au développement de projet, de suivi des entreprises aidées de nos, de vos entreprises.

Faisons coexister les modèles agricoles, ensemble avec leurs durabilités économique, sociale et environnementale toutes différentes. Ne les opposons pas.

Je serai un Vice-Président de dialogue, pas du tout syndiqué, je serai un Vice-Président de respect et d'action.

Je vous remercie. »

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote et a déposé son enveloppe dans l'urne. Après le vote du dernier conseiller communautaire, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Votants : 60

Exprimés : 59

Blancs : 1

Nuls : 0

Bastien MERCIER : 30

Luc SONILHAC : 29

Monsieur Bastien MERCIER a été proclamé 2^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

* * *

POUR LE POSTE DE 3^{ème} VICE-PRESIDENT :

Didier LECOURT est candidat.

❖ **Didier LECOURT :**

« Chers collègues,

Je suis Didier LECOURT, Maire de Saint-Hilaire de la Noaille, et Vice-Président sortant en charge de la culture, école de musique, Réseau de Lecture Publique, Éducation Artistique et Culturelle et soutien au monde associatif.

Ces 6 dernières années ont été très riches en réalisations :

- *Construction du Pôle Technique et Culturel sur la commune d'Aillas, très utilisé par nos associations, services et communes.*
- *Finalisation du Projet Culturel de Territoire avec un plan d'actions 2024/2026.*
- *Mise en place du dispositif DEMOS à l'école de musique en partenariat avec les MDS de Cadillac et La Réole, financé à 100% par la Philharmonie de Paris, l'Opéra de Bordeaux et le Département de la Gironde.*

- Réorganisation du Réseau de Lecture Publique avec la mise en place de la navette, l'informatisation de toutes les médiathèques de proximité, la signature d'un Contrat Territorial Lecture avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles.
- Soutien au monde associatif pour un montant de plus de 60 000€.
- Préparation de la signature d'un 4^{ème} Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles, le Département et l'Éducation Nationale.

Ma priorité pour ce prochain mandat, dans un contexte financier compliqué, sera d'optimiser le fonctionnement des services, par exemple, le non remplacement d'un départ à la retraite en fin d'année sur le Réseau de Lecture Publique, le regroupement de 2 demi-postes en un seul sur la culture, la réflexion sur l'installation d'une direction unique pour le Réseau de Lecture Publique et le service culture, soit un cadre A en moins.

Mieux communiquer sur la fréquentation de nos structures, 14 médiathèques dont 11 tenues par une quarantaine de bénévoles, de notre école de musique, des parcours d'Éducation Artistique et Culturelle, nombre de personnes, lieux de provenance, etc...

Autre point très important : continuer le maillage du territoire afin de conserver une accessibilité à la culture pour tous de Saint-Vivien-de-Monségur à Brouqueyran, de Sainte-Foy-la-Longue à Saint-Michel-de-Lapujade, trop souvent on s'aperçoit de l'utilité d'un service lorsqu'il ferme.

Enfin, je tiens beaucoup à l'accompagnement des bénévoles avec des associations qui font un travail au quotidien exceptionnel ce qui participe grandement au rayonnement de notre Communauté de Communes, plusieurs festivals de grande renommée, des programmations pour tous les goûts, musique ancienne, classique, électro, jazz, théâtre, danse, 2 cinémas de proximité, etc...

Vous pouvez compter sur moi pour maintenir une culture au service de tous, culture indispensable à l'attractivité de notre territoire.

Je vous remercie. »

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote et a déposé son enveloppe dans l'urne. Après le vote du dernier conseiller communautaire, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Votants : 60

Exprimés : 51

Blancs : 8

Nuls : 1

Didier LECOURT : 51

Monsieur Didier LECOURT a été proclamé 3^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

* * *

POUR LE POSTE DE 4^{ème} VICE-PRESIDENT :

Stéphane DENOYELLE est candidat.

❖ **Stéphane DENOYELLE :**

Stéphane DENOYELLE présente sa profession de foi pour le poste de 4^{ème} Vice-Président, en charge de l'action sociale et de la mobilité.

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote et a déposé son enveloppe dans l'urne. Après le vote du dernier conseiller communautaire, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Votants : 60

Exprimés : 47

Blancs : 12

Nuls : 1

Stéphane DENOYELLE : 47

Monsieur Stéphane DENOYELLE a été proclamé 4^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

* * *

POUR LE POSTE DE 5^{ème} VICE-PRESIDENT :

Philippe MOUTIER est candidat.

❖ Philippe MOUTIER :

« Pourquoi je vous sollicite pour le poste de Vice-Président chargé d'aménagement du territoire et urbanisme ?

Parce que je sais les enjeux à venir pour notre territoire durant ce nouveau mandat.

Parce que nous devons apporter des réponses à l'État sur le PLUi actuel et surtout amener des adaptations, des améliorations, de la souplesse sur différents sujets dans le cadre de la révision simplifiée du PLUi.

Parce que nous allons devoir transposer le SRADDET validé fin 2024, dans le SCoT pour 2028.

Parce que le SCoT devra être décliné en PLUi pour 2030.

Parce que SCoT et PLUi vont régir l'aménagement de notre territoire pour de nombreuses années. Il n'est donc pas question de laisser d'autres en décider pour nous.

Et moi, je suis armé pour mener ces travaux pour notre territoire.

Par exemple, c'est par mon engagement, ma volonté, que le Schéma régional des carrières a été modifié et validé par le Préfet en 2025, apportant la décision d'implantation de programmes de creusement aux communes et non à l'État.

Pour que ces nouveaux schémas d'aménagement correspondent au mieux à notre territoire, il faut être présent, disponible, attentif, engagé. Je le serai, je ne conçois pas autrement cette prise de responsabilités.

Parce que j'ai développé une collaboration claire, sans concession avec les représentants de l'État (DDTM) l'écriture d'un nouveau PLUi sera moins conflictuelle.

Parce que je suis un représentant des maires de Gironde siégeant à la CDPENAF.

Parce que ce n'est pas pour moi, mais parce que c'est pour le Réolais en Sud-Gironde. »

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote et a déposé son enveloppe dans l'urne. Après le vote du dernier conseiller communautaire, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Votants : 60

Exprimés : 51

Blancs : 8

Nuls : 1

Philippe MOUTIER : 51

Monsieur Philippe MOUTIER a été proclamé 5^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

* * *

POUR LE POSTE DE 6^{ème} VICE-PRESIDENT :

Richard GAUTHIER est candidat.

❖ Richard GAUTHIER :

« Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Je me présente, GAUTHIER Richard, Maire de Bassanne.

Depuis le début de ce mandat, en tant que Vice-Président aux sports, j'ai eu l'honneur de travailler à vos côtés pour développer et structurer notre politique sportive intercommunale.

Le sport est bien plus qu'une activité : c'est un vecteur de santé, d'éducation, de cohésion sociale et d'attractivité pour nos territoires.

Au cours des années passées, nous avons ensemble :

- *Soutenu nos associations, accompagné le développement de nos structures ;*
- *Développé le sport au sein de nos structures (mise en place du sport au sein de notre collectivité en collaboration avec le service RH) ;*
- *Développé le CAP33, le temps libre multi sports, le sport sur ordonnance ;*
- *Encouragé la pratique du sport pour tous avec un évènement phare, j'ai créé « Cœur en Réolais » manifestation sportive itinérante, mais aussi caritative. La mise en valeurs des communes traversées. La 4^{ème} édition aura lieu le 31 mai à Saint-Pierre-d'Aurillac, Saint-Martin-de-Sescas et Caudrot.*

Si vous me renouvez votre confiance, je souhaite poursuivre et renforcer cette dynamique en :

- *Consolidant le soutien au tissu associatif, véritable pilier du sport local ;*
- *Développant le sport pour tous, notamment pour les jeunes, les seniors ;*
- *Optimisant l'utilisation de nos équipements ;*
- *En continuant à valoriser les initiatives locales.*

Mon engagement : être à l'écoute, agir avec pragmatisme, maintenir et construire avec vous une politique sportive ambitieuse mais réaliste.

Fort de mon expérience, je suis motivé, prêt à continuer ce travail à vos côtés.

Concernant la GEMAPI :

Suite au départ du Vice-Président en charge de la GEMAPI, Bernard PAGOT et fort de mon expérience de terrain, le Président m'a proposé la Vice-Présidence à la GEMAPI.

Maire de Bassanne, avoir une commune en zone inondable, c'est vivre les pieds dans l'eau.

En tant que Maire directement concernée par les risques d'inondations, très impliqué au sein de la commission GEMAPI, je mesure chaque jour la responsabilité de la CDC dans ce domaine.

Dame Garonne nous le rappelle. La Communauté de Communes a tenu toute sa place.

La crise récente a encore enrichi le retour d'expérience et il convient d'en tenir compte pour l'avenir.

La compétence GEMAPI n'est pas une compétence comme d'autres. Elle touche à la sécurité des personnes, des biens, à la préservation de nos territoires mais aussi au développement local.

Si vous m'accordez votre confiance je m'engage à :

- *La remise en état des digues qui ont souffert lors de l'inondation de février dernier ;*
- *La finalisation du classement des systèmes d'endiguement ;*
- *La mise en place de la servitude d'utilité publique ;*
- *Poursuivre la collaboration avec les syndicats des bassins versants ;*
- *Poursuivre les efforts de structuration et de cohérence politique GEMAPI.*

Je crois profondément que notre force réside dans notre capacité à agir collectivement et avec solidarité.

Aussi je souhaite mettre mes connaissances et compétences au service de l'intérêt communautaire.

C'est donc avec détermination et humilité que je vous propose ma candidature à la vice-présidence SPORT / GEMAPI.

Je vous remercie. »

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote et a déposé son enveloppe dans l'urne. Après le vote du dernier conseiller communautaire, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Votants : 60

Exprimés : 53

Blancs : 6

Nuls : 1

Richard GAUTHIER : 53

Monsieur Richard GAUTHIER a été proclamé 6^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

* * *

POUR LE POSTE DE 7^{ème} VICE-PRESIDENT :

Matthias ROBINE est candidat.

❖ **Matthias ROBINE :**

« Bonjour,

Je suis Matthias Robine, Maire de Saint-Martin-de-Sescas depuis 2020.

J'aurai 50 ans cette année. Je suis docteur en informatique et Maître de Conférences de l'Université de Bordeaux. Avec des collègues chercheurs nous avons fondé en 2012 une startup en Informatique Musicale, qui s'appelle Simbals. Je dirige cette entreprise depuis 14 ans.

En tant qu'élus communautaires, je me suis beaucoup investi pour que le territoire du Réolais soit classé FRR. Ce n'était pas gagné, malgré la mobilisation de tous. Il a fallu construire avec de nombreux acteurs tels des statisticiens, avocats, parlementaires et associations d'élus une solution technique très pointue et adaptée pour notre territoire, votée dans la Loi de Finances 2025. A la suite de ces actions, L'AMF m'a désigné comme représentant national du zonage FRR auprès des différents ministères concernés.

Je me présente devant vous comme candidat à la vice-présidence pour développer l'économie et l'attractivité de notre Communauté de Communes. Mon objectif est simple : faire du Réolais un territoire où il est simple d'entreprendre, de s'installer et de vivre de son activité.

Notre territoire a de nombreux atouts, comme son environnement, l'énergie de ses entrepreneurs et l'ensemble des accompagnements institutionnels déjà en place. Il a aussi des faiblesses, qui sont souvent partagées avec la France rurale en général, comme la vacance commerciale ou la difficulté réglementaire pour entreprendre, notamment à propos du foncier.

Nous avons aujourd'hui l'occasion d'accélérer, grâce au travail de réseau déjà effectué par les services, et toutes les aides et dispositifs que nos prédécesseurs ont réussi à obtenir pour notre territoire.

1. Nous devons simplifier la vie des entrepreneurs :

- *La CdC se doit de **centraliser et simplifier** l'accueil de tous les besoins économiques. Aujourd'hui, un entrepreneur peut vite se perdre entre les interlocuteurs. Demain, il doit avoir une porte d'entrée simple :*
 - *nous avons ainsi besoin d'un **guichet unique** qui coordonne tous les réseaux des acteurs et des aides : le Pôle territorial avec ses Actions Collectives de Proximité et les Ateliers de la création, les chambres de métiers, la Région, l'Europe...*
 - *nous devons toujours bien accompagner les acteurs locaux, leurs associations de commerçants et les clubs d'entreprise comme Activ Réseau, pour leur apporter les réponses les plus ciblées possibles.*
- *Il faut **mobiliser pleinement les dispositifs nationaux** à notre disposition, dans un moment où nos ressources financières sont très contraintes :*
 - *bien sûr le **zonage FRR**, attractif pour toutes les nouvelles activités, et également pour les reprises d'activité et pour les professions de santé.*
 - *mais il y a également le **territoire d'industrie**, les ACP (Actions Collectives de Proximité), les PVD (Petites Villes de Demain) et autres AFR (Aide à Finalité Régionale) qui sont mobilisables pour des financements ou des accompagnements des acteurs économiques.*

2. Ensuite, nous devons créer des opportunités économiques :

- *Nous devons lancer rapidement de **nouvelles zones d'activité**, les nôtres étant presque pleines et les freins environnementaux importants, en travaillant aussi sur le PLUi ;*
- *Nous devons en même temps préparer une **commercialisation clé en main** de ces zones, en choisissant nos objectifs vers le développement de l'économie et de l'emploi ;*
- *Nous devons **anticiper des études de marché** pour identifier les marchés porteurs sur nos communes, et ainsi proposer à des porteurs de projet des projets réalisables et prometteurs (comme cela a été fait récemment sur un positionnement de nouvelle restauration à Monségur par exemple) ;*
- *Nous rendrons **possible l'expérimentation** en encourageant les dispositifs de boutique éphémère et de pépinière d'entreprises.*

3. Enfin, nous pouvons développer l'activité et l'attractivité du Réolais :

- *Je souhaite travailler sur les **circuits courts** et l'ouverture à la **commande publique** pour nos entreprises. Nous pourrions aussi accompagner des débouchés externes, comme l'alimentation d'un point de vente sur la métropole.*

*L'objectif est de **développer le chiffre d'affaires** de nos entreprises.*

- *Concernant l'attractivité de notre territoire, cela questionne notre capacité à accueillir de nouveaux entrepreneurs, de nouveaux actifs, et à valoriser notre cadre de vie. Ce sont des sujets transversaux que je travaillerai avec les autres vice-présidents, car la culture, le sport ou la santé sont autant d'atouts pour rendre notre territoire attractif. Je travaillerai également*

à des solutions de mobilité au service des entreprises qui financent déjà ce service au travers du Versement Mobilité.

- *Enfin, nous devons toujours mieux **communiquer** : auprès de nos entreprises, de ceux que nous voulons attirer, et de nos habitants. Et nous devons évaluer nos actions avec des indicateurs simples et partagés.*

C'est ainsi que nous pourrons faire du Réolais un territoire où il est simple d'entreprendre, de s'installer et de vivre de son activité.

Merci de votre attention. »

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote et a déposé son enveloppe dans l'urne. Après le vote du dernier conseiller communautaire, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Votants : 60

Exprimés : 56

Blancs : 4

Nuls : 0

Matthias ROBINE : 56

Monsieur Matthias ROBINE a été proclamé 7^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

* * *

POUR LE POSTE DE 8^{ème} VICE-PRESIDENT :

Philippe MOUTE et Dominique TURBET DELOF sont candidats.

Il est procédé à un tirage au sort pour définir l'ordre de prise de parole des candidats : Philippe MOUTE s'exprime en premier.

❖ Philippe MOUTE :

« Bonsoir à tous,

Pour ceux qui ne me connaissent pas, je m'appelle Philippe Moute. Je suis maire de Saint-Vivien-de-Monségur et c'est mon quatrième mandat, dont un de 2^{ème} adjoint et trois de maire.

Je suis désormais à la retraite ce qui me permet d'avoir du temps libre pour m'engager avec enthousiasme dans cette mission de vice-présidence, auprès de vous.

Il y a quelque mois, Patrick MONTTO, ancien Vice-Président de notre CdC en charge de ces compétences m'avait suggéré de postuler à sa succession d'autant que j'ai régulièrement suivi les réunions de sa commission. Et si vous m'accordez votre confiance je continuerai d'appliquer les méthodes de Patrick et donc d'animer nos débats dans une grande écoute et la plus parfaite équité. J'y ajouterai bien sûr mes réflexions personnelles pour améliorer encore plus les services rendus aux communes et aux usagers.

A Saint-Vivien-de-Monségur, je suis depuis longtemps responsable de la gestion et de l'entretien des voies communales qui n'ont pas été transférées à la CdC. Je suis conscient de la charge que représente la voirie. Mais je sais pouvoir compter sur le soutien d'une équipe d'agents performante et compétente.

Dans un contexte financier tendu, je pense qu'il faudra faire des arbitrages et négocier au mieux nos prochains contrats. A la demande de quelques communes, il conviendra aussi de dépoussiérer le tableau des voies transférées à la CdC.

En ce qui concerne les bâtiments, j'assure la gestion des projets et le suivi des chantiers de ma commune. Ainsi, j'ai pu diriger la réfection entière d'un logement et de notre restaurant « le Onze

Bar » pendant un an.

Par ailleurs, dans mes anciennes fonctions professionnelles, j'ai suivi des travaux d'agrandissement de bâtiments, notamment des locaux industriels de très grandes surfaces.

Enfin, à titre personnel j'ai rénové entièrement deux maisons d'habitation.

Pour l'ensemble de ces raisons, j'ai donc décidé de me présenter à vos suffrages pour vous apporter mon expérience et mes compétences dans les domaines des bâtiments et de la voirie.

Je vous remercie pour votre écoute et votre confiance. »

❖ **Dominique TURBET DELOF :**

« Mesdames, Messieurs, chers collègues, Monsieur le Président,

Bienvenue aux nouveaux élus et permettez-moi pour ceux qui ne me connaissent pas de me présenter en quelques mots : Dominique Turbet Delof, 63 ans, marié, 3 enfants.

Je suis retraité depuis 10 ans de la police nationale, responsable d'unité spécialisée ou en deuxième partie de carrière, responsable de la sécurité du TGI de Bordeaux ou conseiller en sécurité des bâtiments, référent commissions de sécurité sur les ERP.

Je suis maire de la commune de Puybarban (430 habitants) depuis 2020 et donc réélu avec une rivalité en face de moi... mes administrés m'ont renouvelé leur confiance.

Chers collègues, durant ces 6 années j'ai siégé à vos côtés, je vous ai observés, je vous ai écoutés, des prises de paroles parfois un peu longues mais souvent tellement riches.

A vos côtés, chers collègues, j'ai beaucoup appris.

C'est aujourd'hui avec humilité que je me présente devant vous pour vous proposer ma candidature à la vice-présidence « voirie et bâtiments ».

J'ai la volonté de servir la Communauté de Communes, comme j'ai servi ma commune durant 6 ans, mettre à profit ma disponibilité puisque je suis retraité et la proximité avec le Centre Technique Intercommunal, puisque j'en suis à 7 minutes, et donc des agents.

Centre Technique Intercommunal qui sera d'ailleurs inauguré la semaine prochaine, c'était un projet d'investissement 2025/2026, on est au mois d'avril et c'est terminé.

Il va falloir poursuivre le travail entrepris.

Projets d'investissement 2026 :

- *Le problème de place et de stockage dans les ALSH de Monségur, Savignac et Saint-Pierre-d'Aurillac ;*
- *Poursuivre les projets d'installations de panneaux photovoltaïques, soit pour l'autoconsommation, soit pour la revente... étudier la faisabilité ;*
- *Reprendre les isolations des combles de nos structures en lien avec le SIPHEM ;*
- *La maison de santé à Saint-Pierre-d'Aurillac. »*

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote et a déposé son enveloppe dans l'urne. Après le vote du dernier conseiller communautaire, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Votants : 60

Exprimés : 59

Blancs : 1

Nuls : 0

Philippe MOUTE : 46

Dominique TURBET DELOF : 10

Monsieur Philippe MOUTE a été proclamé 8^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

* * *

• **Lecture de la charte de l'élu local (sans vote) et transmission d'une copie ainsi que d'une copie des articles du CGCT sur l'exercice du mandat concerné :**

Conformément aux dispositions de l'article L 1111-1-1 du CGCT, le Président a donné lecture à l'ensemble du Conseil Communautaire de la **charte de l'élu local** :

- 1. L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.*
- 2. Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.*
- 3. L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.*
- 4. L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.*
- 5. Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.*
- 6. L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.*
- 7. Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions.*

Ce point ne fait l'objet d'aucun vote ni aucun débat.

Une copie de la charte ainsi qu'un extrait du CGCT et de ses articles concernant l'exercice du mandat de conseiller communautaire, ont été adressés par voie dématérialisée à tous les élus.

* * *

• **Fixation du montant des indemnités des élus :**

Il est rappelé que les indemnités maximales votées, en application de l'article L 5211-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, par les organes délibérants des Communautés de Communes pour l'exercice effectif des fonctions de Président ou de Vice-Président sont déterminées en appliquant un pourcentage au montant du traitement mensuel correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique Territoriale.

Il est ainsi proposé de fixer l'indemnité de Président à 67.50% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique Territoriale et à 24.73% pour les Vice-Présidents, selon les données suivantes :

- Strate d'habitants de Communauté de Communes : 20 000 à 49 999 habitants
- Indice terminal de la fonction publique : Indice Brut 1027 - Indice Majoré 830

Francis ZAGHET, Président, présente la délibération.

Gilles OLLIVIER demande s'il ne serait pas plus sage, compte tenu du contexte financier, de baisser les indemnités dans un premier temps quitte à les revoir à la hausse ensuite.

Francis ZAGHET indique que ce n'est pas nécessaire car le budget est équilibré avec les montants proposés. Par ailleurs, il estime que ces indemnités sont méritées au vu de la charge de travail exigée par ces fonctions.

LA DELIBERATION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES VOTANTS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16/04/2026 (60 VOIX).

* * *

• **Délégation d'attributions du Conseil Communautaire au Président en exercice :**

Conformément aux articles L5211-2, L5211-6 et L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le Conseil Communautaire d'un établissement public de coopération intercommunale peut déléguer certains pouvoirs au Président à l'exception :

- Du vote du budget, de l'institution et de la fixation des taux ou tarifs des taxes ou redevances ;
- De l'approbation du compte administratif ;
- Des dispositions à caractère budgétaire prises par un EPCI à la suite d'une mise en demeure intervenue en application de l'article L1612-15 ;
- Des décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée de l'EPCI ;
- De l'adhésion de l'établissement à un établissement public ;
- De la délégation de la Gestion d'un service public ;
- Des dispositions portant orientation en matière d'aménagement de l'espace communautaire, d'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire et de politique de la ville.

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil Communautaire est donc appelé à se prononcer afin de donner délégation au Président pour la durée de son mandat suite à son élection ce 16 avril 2026, en ce qui concerne les éléments listés dans le projet de délibération joint à la présente note.

Lors de chaque réunion de l'organe délibérant, le Président devra rendre compte des attributions exercées par délégation.

Francis ZAGHET, Président, présente la délibération.

Pas de question ni de remarque.

LA DELIBERATION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES VOTANTS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16/04/2026 (60 VOIX).

* * *

• **Composition et élection du Bureau Communautaire :**

L'article 7 des statuts de la Communauté de Communes du Réolais en Sud-Gironde prévoit que le Conseil Communautaire élit en son sein un Bureau Communautaire, conformément aux dispositions de l'article L5211-10 du CGCT.

Il est rappelé que le Président, les Vice-Présidents et les conseillers intercommunaux délégués (soit 11 personnes dont 10 Maires) sont membres de droit du Bureau Communautaire, il est donc proposé de désigner les membres restants. Afin d'assurer une représentation intégrale de toutes les communes membres (41) de la Communauté de Communes, le Président propose que le Bureau soit composé des 31 Maires qui n'ont pas de poste de Vice-Présidents ou de conseillers intercommunaux délégués.

Ainsi le Bureau Communautaire comporterait 42 membres au total.

Francis ZAGHET, Président, présente la délibération.

Pas de question ni de remarque.

**LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES VOTANTS DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE DU 16/04/2026 (60 VOIX).**

* * *

• **Désignation des délégués de la Communauté de Communes dans les organismes extérieurs :**

Conformément à la demande exprimée par les syndicats concernés et aux fins de la bonne administration de ces syndicats afin de leur permettre de réunir leur nouvel exécutif, il est proposé au Conseil Communautaire de procéder à l'élection des délégués représentant la CdC dans certains des syndicats dont la CdC est membre et dont la liste est présentée dans la délibération.

Conformément à l'article L 5711-1 du CGCT, sur proposition du Président, l'Assemblée a décidé à l'unanimité, de ne pas procéder par scrutin secret à la désignation de ses délégués.

Francis ZAGHET, Président, présente la délibération.

Pas de question ni de remarque.

**LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES VOTANTS DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE DU 16/04/2026 (60 VOIX).**

* * *

*L'ordre du jour étant épuisé et les questions diverses terminées,
la séance est levée à 01h25.*

Certifié conforme à l'original,
Au registre sont les signatures des votants,
Pour servir et valoir ce que de droit,
Pour copie au registre des délibérations,

M. Francis ZAGHET
Président de la Communauté de Communes
du Réolais en Sud-Gironde

Mme Clara DELAS
Maire de Mongauzy
Secrétaire de séance

